

Notre école de A à Z

Abonnement :

Si vous abonnez vos enfants, à Dokadi, Dopido, nous vous demandons de payer **l'abonnement annuel** pour l'année scolaire 2017-2018.

Vous pouvez aussi vous abonner aux différents magazines pour enfants (Youpi, Petites histoires, Tralalire, Wakou...) proposés par les éditions Milan/Bayard et l'Ecole des loisirs (Bébémax, Minimax, Kilimax...)

Agenda :

- Jeudi 07 septembre : réunion de parents à 18h30.
- Mercredi 27 septembre : fête de la Communauté Française.
- Jeudi 28 septembre : excursion escale forestière pour les 3^{ème} mat.
- Dimanche 1 octobre : Marche AP
- Octobre à avril : animations musicales pour tous.
- Octobre : commande de bulbes d'automne
- Vendredi 13 octobre : excursion au parc de la Serna pour les accueils.
- Mardi 17 octobre : excursion Sea life pour les 2^{ème} mat.
- Vendredi 27 octobre : fête d'Halloween à l'école.
- Lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre : congé d'automne.
- Mardi 14 novembre ; conférence pédagogique.
- Si son agenda le permet saint Nicolas viendra le 06 décembre à l'école.
- Vendredi 08 décembre : vente de pizzas.
- Mercredi 13 décembre : spectacle de Noël « Planète mômes ».
- Lundi 25 décembre au vendredi 05 janvier : vacances d'hiver.
- Lundi 15 janvier : permanence à l'école de 16h à 18h pour l'inscription des enfants nés en 2016.
- Du 8 au 31 janvier : inscriptions au bureau de la direction (Rêves & Villers 2018-2019)
- Lundi 05 février : conférence pédagogique.
- Vendredi 09 février : carnaval à l'école.
- Lundi 12 février au vendredi 16 février : congé de carnaval.
- Vendredi 23 février ; excursion pour les 1^{ère} mat.
- Mercredi 28 février : animation à l'école « Planète mômes ».
- Vendredi 02 mars ; excursion pour les 3^{ème} mat. Planetarium
- Mercredi 21 mars : marche parrainée
- Lundi 02 avril au vendredi 13 avril : vacances de printemps
- Vendredi 20 avril : exposition à l'école à 14h30.
- Lundi 30 avril ; conférence pédagogique.
- Mardi 1^{er} mai : congé.
- Mercredi 09 mai : passage du photographe.
- Jeudi 10 mai : congé de l'ascension
- Lundi 21 mai : congé de Pentecôte.
- Samedi 09 juin : fancy-fair.
- Jeudi 14 juin : excursion Planckendael pour les 3^{ème} mat.
- Vendredi 15 juin ; excursion Pairi Daiza pour 1^{ère} mat.
- Mardi 19 juin : excursion Aywaille pour les 2^{ème} mat.
- Vendredi 22 juin : excursion Aywaille pour les accueils.

Argent :

Pour tout paiement, veuillez mettre la somme exacte dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant en mentionnant l'objet du paiement.

Bibliothèque :

A partir du 1 octobre, les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles pourront emprunter un livre à la bibliothèque. A condition que le précédent soit restitué.

L'école prend en charge le prêt du livre

Collation santé :

Chaque lundi, les enfants viendront avec un produit laitier : yaourt, fromage, gervais....(pas de sucreries).

Chaque mercredi, les enfants viendront avec un produit laitier ou un fruit ou un légume.

Chaque vendredi, les enfants viendront avec un fruit ou un légume. Pas de sucrerie

Pour le mardi, et le jeudi, la collation est libre.

Concertation:

Dans le cadre des concertations, les institutrices seront remplacées 2 périodes par un professeur de psychomotricité chez les petits, les moyens et les grands.

Dîner :

Les parents qui ont inscrit leur enfant au dîner complet ou au potage doivent absolument indiquer le code structuré lors de la réservation

Attention 1 code et 1 paiement par enfant (voir site).

Excursions :

Durant l'année scolaire, plusieurs excursions seront proposées aux enfants (théâtre, musée, ...)

Le coût du déplacement en car est à charge de la commune ou de l'école, le prix d'entrée est à charge des parents. Certaines activités sont offertes par l'école.

Identification d'objets :

Le nom de votre enfant doit être indiqué sur le cartable, la boîte à tartines, le manteau, le bonnet, bouteille d'eau... Ceci afin de faciliter la tâche des institutrices et éviter des erreurs.

Les objets trouvés seront placés dans le hall d'entrée de l'école.

Poux :

C'est la rentrée des classes, c'est aussi la rentrée des poux...

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prolifération de ces petites bêtes désagréables.

Sortie des cours :

Par mesure de sécurité, il est préférable que les enfants soient repris par un adulte.

Nous vous demandons de prévenir l'institutrice lorsque l'enfant retourne avec un autre membre de la famille ou une personne étrangère.

L'équipe éducative

